

# SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU  
SPÉLÉO-CLUB DE DIJON



“ Il y a en ces lieux moult grottes ou cavernes dans la roche : ce sont antres fort humides et à cause de cette humidité et obscurité on n’ose y entrer qu’avec grande troupe et quantité de flambeaux allumés”.

Bonyard, avocat à Bèze 1680

NOUVELLE SÉRIE  
Tome VIII - Fascicule 4

1969

SOUS LE PLANCHER  
ORGANE DU SPELEO - CLUB DE DIJON  
FONDE EN 1950

---

SOMMAIRE

- J. COLIN - Recensement de la faune cavernicole du Haut-Jura premier complément.  
p. 67-76
- R. BUFFARD, B. HUMBEL, R. RORATO - Plongées souterraines en Bourgogne et en Franche-Comté du Spéléo-Club de Dijon (2ème partie) p. 77-88, fig. 5-8.
- 

Le Rédacteur et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles notes et dessins n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement réservés.

---

Janvier 1970

Nouvelle série, Tome 8  
fascicule 4  
Octobre - Décembre 1969

RECENSEMENT DE LA FAUNE CAVERNICOLE DU HAUT-JURA  
 - Premier Complément -  
 par J. COLIN - Secrétaire du SPELEO-CLUB SAN CLAUDIEN

Un premier "Essai de recensement de la faune cavernicole du Haut-Jura" a paru dans la présente Revue en 1964 ( Sous le Plancher - T. III/1). Depuis cette date, le Spéléo-Club San-Claudien a poursuivi ses prospections biologiques, aussi bien dans les cavités déjà énumérées sur cet "Essai", que dans d'autres plus récemment découvertes et explorées.

Par ailleurs, un certain nombre de cavernicoles, pour lesquels nous ne disposons pas à l'époque de renseignements précis, avaient été portés "non identifiés". Cette lacune peut être présentement en grande partie comblée, grâce aux expertises effectuées par MM. AUBERT ( Hyménoptères) - BADONNEL (Psocoptères) - BESUCHET, COMELLINI et HENROT (Coléoptères) - M. le Pr. CONDE (Campodées) MM. DRESCO et HUBERT ( Araignées et Opilions) - Melle DURANTHON (Trichoptères) - le regretté Dr. GISIN et Melle M.M. DA GAMA, (Collemboles) - M.J.P. MAURIES (Myriapodes) M. U. SCHELLER (Symphiles).

En les priant de bien vouloir trouver ici l'expression de notre gratitude, nous nous permettrons de mentionner également l'aimable collaboration de M. le Dr. V. AELLEN, Sous Directeur du Muséum de Genève qui, en acceptant de trier nos récoltes, nous a grandement facilité la tâche.

Les renseignements complémentaires faisant l'objet du présent exposé ayant donc trait, d'une part, à des captures anciennes, non identifiées en 1964, et d'autre part, à des captures faites au cours de nouvelles explorations, nous rappellerons brièvement, avec leur numéro dans la liste précédente les cavités intéressées, et nous indiquerons à la suite, en poursuivant le numérotage, celles qui n'y sont pas mentionnées. Pour ces dernières seulement, les coordonnées Lambert des entrées seront indiquées.

La cavité désignée sous le nom d'"Abri du Tribunal" n'est pas une grotte naturelle, mais un abri contre les bombardements, creusé en pleine roche en 1938, sous un contrefort du Mont Bayard à St-Claude. Ses galeries, longues au total de près de 200m., s'enfoncent à une soixante de mètres sous le massif. L'abandon dans cet abri, de débris de bois, et le guano d'une colonie temporaire de Grands Rhinolophes, y ont constitué un biotope endogé très riche, et assimilable à ceux des grottes naturelles.

Parmi la faune énumérée, un certain nombre de coléoptères, récoltés en majeure partie dans les cônes d'éboulis des gouffres verticaux, ne sont pas, à proprement parler, cavernicoles. Nous les citerons néanmoins, leur présence en des lieux bien déterminés étant susceptible de donner d'utiles indications paléogéographiques.

Liste des cavités déjà énumérées et localisées :

Canton de SAINT CLAUDE

|    |                      |                         |
|----|----------------------|-------------------------|
| I  | Cuttura              | Gr. Sur le Mur          |
| 4  | Lavancia             | Gf. des Brasselottes    |
| 5  | Lavans les St Claude | Lésine aux Boutons      |
| 7  | d°                   | Gr. du Puits Romain "A" |
| 8  | d°                   | Gr. du Puits Romain "B" |
| 11 | La Rixouse           | Gr. de la Pantoise      |
| 12 | Septmoncel           | Res. du Bief Noir       |
| 15 | d°                   | Gr. des Moulins "A"     |
| 20 | St-Claude            | Gr. de Beauregard       |
| 24 | d°                   | Gr. des Foules "C"      |
| 27 | d°                   | Gf. du Frénois d'en Bas |
| 28 | d°                   | Gr. de la Grusse "A"    |
| 36 | d°                   | Gf. de l'Oiselière "A"  |
| 37 | d°                   | Gf. de l'Oiselière "B"  |
| 41 | d°                   | Lésine du Tas           |
| 43 | Valfin des St-Claude | Gr. de Valfin "A"       |
| 46 | Villard St Sauveur   | Gr. de la Riôte         |

Canton des BOUCHOUX

|    |              |                     |
|----|--------------|---------------------|
| 47 | Les Bouchoux | Gr. de la Balme     |
| 48 | d°           | Gf. du Bois du Ban  |
| 49 | d°           | Gf. du Cernétrou    |
| 50 | d°           | Gr. du Chapuzieux   |
| 51 | d°           | Gr. des Rochelles   |
| 52 | d°           | Gr. de Tailla       |
| 53 | Choux        | Gr. du Cernois "A"  |
| 54 | d°           | Gr. du Cernois "B"  |
| 56 | d°           | Gr. du Cernois "E"  |
| 58 | d°           | Gr. des Ecolais "C" |
| 59 | d°           | Gf. des Ecolais "B" |

|    |            |                            |
|----|------------|----------------------------|
| 61 | d°         | Gf. du Pétrin de la Foudre |
| 63 | Coiserette | Gr. du Maquis              |
| 66 | La Pesse   | Gr. du Cernétrou           |
| 67 | d°         | Gf. des Couloirs           |
| 69 | Viry       | Gr. de la Bâtie "B"        |
| 78 | Viry       | Gf. de Sièges              |

## Canton de MOIRANS en MONTAGNE

|    |                     |                      |
|----|---------------------|----------------------|
| 82 | Moirans en Montagne | Gr. de la Pisserette |
| 83 | Pratz               | Gr. de Couesnans     |

## Canton de SAINT LAURENT DU JURA

|    |                        |                          |
|----|------------------------|--------------------------|
| 86 | Prénoval               | Gr. aux Blaireaux        |
| 87 | d°                     | Gr. de la Combe à l'Ours |
| 88 | St-Maurice en Montagne | Gr. Cave aux Fromages    |

## Département de l'Ain

## Canton de COLLONGES

|    |         |                       |
|----|---------|-----------------------|
| 92 | Chezery | Gf. du Cret de Chalam |
|----|---------|-----------------------|

## Canton d'OYONNAX

|     |            |                             |
|-----|------------|-----------------------------|
| 94  | Arbent     | Résurgence d'Arbent         |
| 98  | Belleydoux | Gr. du Viaduc               |
| 99  | Echallon   | Gr. de Marduré              |
| I00 | d°         | Gr. de Miribel "A"          |
| I01 | d°         | Gr. de Miribel "B"          |
| I02 | Matafelon  | Gr. de Courtouphle          |
| I03 | d°         | Gr. du Goulet de la Vouivre |
| I04 | Plagne     | Gf. de la Filatière         |
| I05 | d°         | Gr. du Puits Perdu          |

## Liste des cavités nouvellement prospectées

## Département du Jura

## Canton d'ARINTHOD

|     |        |               |                      |
|-----|--------|---------------|----------------------|
| I06 | Coisia | Gr. de Coisia | 850,76 - I50,39 -400 |
|-----|--------|---------------|----------------------|

## Canton des BOUCHOUX

|     |              |                    |                        |
|-----|--------------|--------------------|------------------------|
| I07 | Les Bouchoux | Gr. de la Bottière | 868,40 - I48,80 - III0 |
|-----|--------------|--------------------|------------------------|

|     |                |                       |                        |
|-----|----------------|-----------------------|------------------------|
| I08 | d°             | Gf. de la Dâne        | 868,20 - 150,90 - 1210 |
| I09 | d°             | Gf. du Creux de l'Eau | 867,21 - 150,68 - 1005 |
| II0 | d°             | Gr. de Douvraine "A"  | 869,11 - 151,97 - 1075 |
| III | d°             | Gf. des Ecolais "A"   | 866,38 - 150,88 - 1010 |
| II2 | d°             | Gr. du Pré Millet     | 867,24 - 151,64 - 950  |
| II3 | Choux          | Gr. des Ecolais "D"   | 866,26 - 150,31 - 990  |
| II4 | Les Moussières | Gf. Sous la Joux "A"  | 871,66 - 153,16 - 1145 |
| II5 | La Pesse       | Gr. de Douvraine "C"  | 869,83 - 152,21 - 1020 |
| II6 | d°             | Gr. du Tremplin       | 870,12 - 147,86 - 1250 |
| II7 | Viry           | Gr. de la Boissière   | 860,31 - 146,32 - 910  |

## Canton de MOIRANS EN MONTAGNE

|     |        |                    |                       |
|-----|--------|--------------------|-----------------------|
| II8 | Jeurre | Gr. de Nerbier "B" | 859,41 - 157,19 - 380 |
|-----|--------|--------------------|-----------------------|

## Canton de SAINT-CLAUDE

|     |                      |                               |                        |
|-----|----------------------|-------------------------------|------------------------|
| II9 | Lajoux               | Gr. de la Pralouse            | 877,81 - 153,37 - 970  |
| I20 | Ranchette            | Gr. de Fontaine Froide        | 867,17 - 155,94 - 760  |
| I21 | d°                   | Gr. de Roche Chabée           | 867,94 - 155,79 - 950  |
| I22 | St-Claude            | Abri du Tribunal              | Rue Rosset             |
| I23 | d°                   | Gr. des Avignonnets           | 870,62 - 162,09 - 680  |
| I24 | d°                   | Gr. des Celarys "B"           | 876,79 - 162,45 - 1130 |
| I25 | d°                   | Exs. de la Grange des Pauvres | 871,96 - 160,79 - 530  |
| I26 | d°                   | Gf. du Marais "A"             | 871,29 - 158,81 - 690  |
| I27 | d°                   | Gr. du Marais "E"             | 870,92 - 158,59 - 720  |
| I28 | d°                   | Gr. du Mt-Bayard "A"          | 872,46 - 161,13 - 860  |
| I29 | d°                   | Gr. du Tas                    | 873,78 - 168,78 - 851  |
| I30 | d°                   | Gr. de Vaucluse "A"           | 874,05 - 163,20 - 770  |
| I31 | d°                   | Gr. de Vaucluse "C"           | 874,20 - 163,29 - 795  |
| I32 | Valfin les St-Claude | Gf. de Valfin                 | 870,60 - 165,86 - 640  |
| I33 | d°                   | Gr. de Valfin "B"             | 870,76 - 165,96 - 818  |

## Canton de SAINT-LAURENT du JURA

|     |                    |                         |                        |
|-----|--------------------|-------------------------|------------------------|
| I34 | Grande Rivière     | Gf. de la Parcelle 9    | 876,42 - 179,82 - 1080 |
| I35 | St Laurent du Jura | Gf. de l'Abri Forestier | 877,48 - 178,76 - 1060 |

## Département de l'Ain

## Canton de BELLEGARDE

|     |             |                    |                        |
|-----|-------------|--------------------|------------------------|
| I36 | Chamfromier | Gf. des Avalanches | 868,91 - 141,92 - 1270 |
|-----|-------------|--------------------|------------------------|

## Canton d'OVONNAX

|     |          |                         |                        |
|-----|----------|-------------------------|------------------------|
| I37 | Echallon | Gf. Lésine des Cordules | 862,23 - 144,16 - 910  |
| I38 | d°       | Gf. Puits de Béard      | 860,44 - 143,57 - 1025 |

## FAUNE RECOLTÉE

|         |                                           |
|---------|-------------------------------------------|
| Espèces | n° des cavités où elles ont été récoltées |
|---------|-------------------------------------------|

## TURBELLARIES

Planaires..

|                   |    |
|-------------------|----|
| Dendrocoelum ind. | I2 |
|-------------------|----|

## GASTEROPODES

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Discus rotundatus Muller   | 66        |
| Pyramidula rupestris Drap. | 66,67     |
| Vitrea diaphana Studer     | 51        |
| Indéterminés               | 20,49,116 |

## CRUSTACES

Isopodes terrestres..

|                               |          |
|-------------------------------|----------|
| Androniscus dentiger Verhoeff | I05, I22 |
| Chaetophiloscia Dollfus       | I22      |
| Oniscus asellus L.            | I22      |

Amphipodes..

|                |    |
|----------------|----|
| Nyphargus ind. | 99 |
|----------------|----|

## MYRIAPODES

Chilopodes..

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Lithobius agilis   | I03 |
| Lithobius sp. juv. | I05 |

Diplopodes..

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Polydesmus angustus Lotz   | I06 |
| Polydesmus (complanatus ?) | I22 |

|                                       |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| <i>Polydesmus helveticus</i> Verhoeff | 28.105.116.118.122.127 |
| <i>Polydesmus</i> sp. juv.            | 82.99                  |

Symphiles

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| <i>Scutigera</i> sp. juv.            | 82 |
| <i>Symphylella vulgaris</i> (Hanson) | 99 |

## ARACHNIDES

Opilions

|              |                                           |
|--------------|-------------------------------------------|
| Indéterminés | 15.43.105.115.120.121.123.127.130.131.135 |
|--------------|-------------------------------------------|

Pseudoscorpions

|              |     |
|--------------|-----|
| Indéterminés | I22 |
|--------------|-----|

Araignées

|                                          |                                                                                                      |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Amaurabius fenestralis</i> Stroëm     | 53                                                                                                   |
| <i>Amaurabius ferox</i> (Malk.)          | I22                                                                                                  |
| <i>Leptyphantes pallidus</i> (O.P.Cb)    | 47.103                                                                                               |
| <i>Leptyphantes Zimmermanni</i> (Bertk.) | I05                                                                                                  |
| <i>Meta Menardi</i> Latreille            | 1.4.7.8.11.20.46.52.86.87.88.99.102.103.<br>105.115.116.117.118.119.122.123.127.128.<br>129.131.133. |
| <i>Meta Mengei</i> (Bl.)                 | I04                                                                                                  |
| <i>Meta merianae</i> Scopoli             | 7.41.51.52.88.94.104.115.117.119.129.130.131.133.                                                    |
| <i>Nesticus cellulanus</i> Clerck        | 5.7.94.105                                                                                           |
| <i>Nesticus</i> sp.                      | 7                                                                                                    |
| <i>Pholcus opilionides</i> (Schr.)       | 98                                                                                                   |
| <i>Tegeneria atrica</i> C.K.             | I22                                                                                                  |
| <i>Tegeneria silvestris</i> L. Koch      | 41.117.123                                                                                           |
| Indéterminés                             | 15.120.121.134.135                                                                                   |
| <u>Acarions</u>                          |                                                                                                      |
| Indéterminés                             | 15.36.49.58.61.63.82.105.107.108.111.114.<br>132.136.137.138                                         |

## INSECTES

Collemboles

|                                         |            |
|-----------------------------------------|------------|
| <i>Hypogastrura Bengtssoni</i> Agren    | 37.114.132 |
| <i>Hypogastrura denticulata</i> Bagnall | 49         |

|                                                       |                                                                                             |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Hypogastrura purpurescens</i> Lubbock              | II4.I22.I32                                                                                 |
| <i>Schaefferia</i> sp.                                | 37                                                                                          |
| <i>Schaefferia emucronata</i> Absolon                 | 58.67.99.I08                                                                                |
| <i>Onychiurus</i> sp. gr. <i>armatus</i>              | I08                                                                                         |
| <i>Onychiurus insubriarus</i>                         | II4                                                                                         |
| <i>Onychiurus circulans</i> Gisin                     | I32                                                                                         |
| <i>Onychiurus quadriocellatus</i> Gisin               | 67                                                                                          |
| <i>Onychiurus prolatus</i> Gisin                      | I36                                                                                         |
| <i>Onychiurus prolatus</i> Gisin ssp. <i>trilatus</i> | I36                                                                                         |
| <i>Onychiurus silvarius</i> Gisin                     | 49.58.I07.I08.I22.I32                                                                       |
| <i>Folsomia quadrioculata</i> Tullberg                | 58.I38                                                                                      |
| <i>Isotoma fennica</i> Reuter                         | 37.I08                                                                                      |
| <i>Isotoma olivacea</i> Tullberg                      | 48.49.I04.I07.I08.II4.I50                                                                   |
| <i>Isotoma violacea</i> Lie Petersen                  | 37                                                                                          |
| <i>Isotoma</i> sp.                                    | 58                                                                                          |
| <i>Isotomurus alticola</i> Garl                       | I05.I36                                                                                     |
| <i>Entamobrya purpurescens</i>                        | I22                                                                                         |
| <i>Heteromurus nitidus</i> Tempelton                  | 58.63.99.I22                                                                                |
| <i>Lepidocyrtus lanuginosus</i>                       | 49                                                                                          |
| <i>Lepidocyrtus lignorum</i> Fabricius                | I04                                                                                         |
| <i>Lepidocyrtus curvicollis</i> Bourlet               | 63.I22                                                                                      |
| <i>Neclus minimus</i>                                 | I08                                                                                         |
| <i>Pseudosinella Vandeli</i> ssp. <i>meridionalis</i> | 37.99.I02                                                                                   |
| <i>Pseudosinella duodecimpunctata</i> Denis           | 67.II6.I38                                                                                  |
| <i>Tomocerus flavescens</i> Tullberg                  | 58.I25.I38                                                                                  |
| <i>Tomocerus minor</i> Lubbock                        | 66.I34                                                                                      |
| <i>Tomocerus unidentatus</i> Börner                   | 37.49.5I.58.63.99.I0I.I02.I04.I05.I07.<br>I08.II4.II6.I25.I26.I28.I32.I33.I34.I38.<br>63.99 |
| <i>Arrhopalites pygmaeus</i> Wankel                   | 63.99                                                                                       |
| <u>Diploures</u>                                      |                                                                                             |
| <i>Plusiocampa bourgoigni</i> Condé                   | I03                                                                                         |
| <i>Plusiocampa Sollaudi</i> Denis (Larves)            | 24                                                                                          |
| Indéterminés                                          | I5.37.82.99.I02                                                                             |
| <u>Thysanoures</u>                                    |                                                                                             |
| Indéterminés                                          | 82                                                                                          |

Coléoptères

|                                               |                                             |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <i>Acrotichis intermedia</i> Gilm.            | 24                                          |
| <i>Acrotichis</i> sp.                         | II4. I38                                    |
| <i>Agabus guttatus</i> Paykui                 | 83. I01. I05                                |
| <i>Catops tristis</i> Panzer                  | 27. 59. 66. 92. II2. II3. 48. I36. I32. I38 |
| <i>Catops picipes</i> F.                      | 82                                          |
| <i>Catops subfuscus</i> Kelln.                | 48. 59. I05                                 |
| <i>Catops lungulus</i> Kelln.                 | I32.                                        |
| <i>Catops</i> (larves)                        | 66                                          |
| <i>Geodromicus Kunzei Danieli</i> Smet.       | I04                                         |
| <i>Megasternum boletophagum</i> Marsham       | 49                                          |
| <i>Mniophila muscorum</i> Koch                | I04                                         |
| <i>Ocalea picata</i> Steph.                   | I07                                         |
| <i>Omalius excavatum</i> Steph.               | 66                                          |
| <i>Omalius validum</i> Kr.                    | 66. I36                                     |
| <i>Othius punctulatus</i> Goetz.              | I38                                         |
| <i>Otiorrynchus niger</i> F.                  | I24                                         |
| <i>Otiorrynchus pupillatus</i> Gyll.          | I24                                         |
| <i>Oxytelus rugosus</i> F.                    | I04                                         |
| <i>Philonthus decorus</i> Gravh.              | I38                                         |
| <i>Proteinus brachipterus</i>                 | 66                                          |
| <i>Proteinus ovalis</i> Steph.                | I09                                         |
| <i>Ptomaphagus varücornis</i> Rosenh.         | I38                                         |
| <i>Quedius mesomelinus</i> Marsham            | 15. 36. 49. 50. 67. I05. I21. I32           |
| <i>Rhizophagus dispar</i> Paykui              | 49                                          |
| <i>Royerella Villardi longicornis</i> Jeannel | 15. 24                                      |
| <i>Royerella</i> ind.                         | I37                                         |
| <i>Sciodropoides Watsoni</i> Spence           | 27                                          |
| <i>Steretopus madidus</i> F.                  | 92                                          |
| Carabidès indet.                              | I05                                         |
| Carabidés (Larves)                            | 92                                          |
| Catopidés indet.                              | 48. 58. 82. I05. III                        |
| Staphylinides indéterminés                    | 61. III. I37                                |
| <u>Trichoptères</u>                           |                                             |
| <i>Micropterna fissa</i>                      | 56                                          |

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| Micropterna sequax    | I05                     |
| Micropterna testacea  | 56, I00                 |
| Stenophylax permistus | 54, 56, 69, 78, 99, I00 |
| Indet.                | 24, 6I                  |

### Lépidoptères

|                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Scoliopterix libatrix L. | IIO, II5, I27, I2I                |
| Triphosa dubitata L.     | I06, IIO, II5, II8, I2I, I30, I3I |

### Diptères

|              |                                                                             |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Indéterminés | 5I, 6I, 63, 69, 99, I03, I05, I07, I09, III, II6,<br>I2I, I37, I38, 58, 48. |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------|

### Hyménoptères

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Amblyteles gradatorius T. | I23 |
| Indéterminés              | I24 |

### Psocoptères

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Liposcelis bostrychophilus Badonnel<br>(Larve) | 24 |
|------------------------------------------------|----|

BIBLIOGRAPHIE.

- 1966 - COLIN (J.) - Inventaire spéléologique de la France - Département du Jura  
Edition BRGM
- 1966 - COLIN (J.) - Essai de recensement de la faune cavernicole du Haut-Jura -  
Sous le Plancher t. III, I
- 1966 - DRESCO (E.) - Etude de quelques espèces d'araignées du genre *Nesticus*  
(fam. Nesticidae) - Annales de Spéléologie, t. XXI, 3
- 1968 - DRESCO (E.) et HUBERT (M.) - Aranae speluncarum Galliae - Annales de Spé-  
léologie t. XXIII, 2
- 1964 - GISIN (H.) - Collèmbolés d'Europe VII - Revue Suisse de Biologie, t. LXXI,4
- 1964 - HUBERT (M.) - Localités nouvelles ou peu connues de quelques araignées  
cavernicoles françaises. Bulletin du Muséum National d'Histoire  
Naturelle. 2e série n° I, pp. 86 à 96

## PLONGEES SOUTERRAINES EN BOURGOGNE ET EN FRANCHE-COMTE

DU SPELEO-CLUB DE DIJON (2ème partie)

par R. BUFFARD, H. HUMBEL, R. RORATO

6) Le Creux (ou Puits) TombainCommune : TernantCoordonnées : x = 790,56 ; y = 245,43 ; z = 375m (Feuille Gevrey-Chambertin, XXX-23)Fichier : n° 389Description :

Le Creux Tombain, émergence temporaire, est situé sur la commune de Ternant dans les bois de Chevigny. On y accède soit à partir du village de Bévy par le chemin reliant cette localité à la maison forestière de Ternant, soit à partir de la D 35 entre l'Etang Vergy et Ternant par le chemin de la ferme de Chevigny.

Avant le mois d'Octobre 1965, le Creux Tombain, vaste doline de cinq mètres de diamètre et de trois mètres de profondeur occupant le fond du petit vallon boisé se développant au nord ouest de la Ferme de Chevigny, présentait à sa partie inférieure un étroit orifice noyé et obstrué de graviers et de galets arrondis à subsphériques. Après les pluies d'automne ou à la fonte des neiges, les eaux remontent par le conduit, remplissent la dépression et s'écoulent dans le vallon par une échancrure entaillant le rebord de la doline situé dans l'axe du talweg.

A la suite du véritable déluge qui s'abattit le 1er Octobre 1965 sur la Bourgogne et qui se traduisit dans la région dijonnaise par des inondations catastrophiques, une prospection systématique par le S.C. Dijon des nouvelles venues d'eau signalées et des résurgences connues nous conduisit à cette émergence. Un véritable ruisseau s'écoulait dans la combe à partir du plan d'eau de la doline. Un amas impressionnant de graviers et de galets témoignait de la violence avec laquelle les eaux avaient jailli du puits. Le phénomène assez particulier de l'alimentation du ruisseau par venues d'eau ascendantes et périodiques mérite d'être décrit. Toutes les vingt secondes en général, un sourd cliquetis venant des profondeurs de la doline précède de quelques secondes l'arrivée d'un bouillonnement venant crever la surface du plan d'eau, relativement étale ; l'excédent de la masse liquide se déverse par l'échancrure de la doline dans le ruisseau qui sert de trop plein. C'est la première fois qu'un tel phénomène est observé dans une émergence de Côte d'Or.

Quelques jours plus tard lors d'une seconde visite, la baisse générale des eaux permit de constater qu'une grande partie du fond de la doline primitive avait disparu, soit par effondrement soit par pulvérisation et ejection pendant la crue. A la partie inférieure s'ouvre maintenant un puits grossièrement cylindrique dont la coupe est en forme d'omega, de 2 à 3 mètres de diamètre, découpant comme à l'emporte-pièce le banc de roche mis à nu au fond de la dépression. L'ouverture, de type puits artificiel, encore accentuée par l'espèce de margelle incomplète que le banc de roche dessine à sa périphérie, surplombe la surface du plan d'eau de 0,20m environ.

#### Plongées :

A la suite de ces bouleversements, une plongée est effectuée le 16/10/1965. Cette première reconnaissance dans un plan d'eau encore légèrement agité par de faibles bouillonnements permet de constater qu'à - 3 mètres le fond du puits est toujours obstrué par un amas de galets et de graviers. Il est assez comparable ce jour là, à une énorme marmite de géant. Les galets et les graviers tournent et s'entrechoquent périodiquement avec un bruit atténué de cliquetis (identique à celui décrit plus haut) sous l'action de courants ascendants. Les parois, presque verticales et érodées, montrent une légère inclinaison vers le fond du vallon. La paroi côté fond de combe s'incurve comme au toit d'un départ de galerie ; quelques blocs déplacés montrent qu'il s'agit en réalité d'une excavation de surcreusement. Aucune prolongation n'a été découverte.

Plongeur : R. RORATO

Participants : S. DERAÏN, B. HUMBEL, R. PERRIAUX, J.P. PIEUCHOT et Mme RORATO

#### Géologie :

Le Creux Tombain s'ouvre dans les calcaires du Bathonien supérieur. Structuralement il est situé sur l'une des grandes failles méridiennes qui se développent de la région de Quemigny-Poisot à Collonges-les-Bévy. L'une de ces failles passant à l'ouest de la ferme de Chevigny limite vers l'ouest les dépôts de l'Argovien, qu'on ne retrouve plus au delà. Une seconde, parallèle à la précédente et légèrement en retrait vers l'ouest et sur laquelle se localise l'émergence, met en contact au sud et au nord du vallon les calcaires de faciès Comblanchien et les calcaires grenus.

L'origine des eaux du Creux Tombain demeure pour l'instant en partie inconnue. Il est possible, a priori, d'admettre une liaison entre cette émergence et l'Abime de Bévy (R. CIRY 1962).

7) + Puits de Groseille (de Griselle ou de Gresele)Commune : ArcenantCoordonnées : 788,737 x 240,675 x 364. Carte de Beaune I-2 au I/25.000 (XXX-24)Fichier : n° 216Description : Voir Sous le Plancher, 1956, n° 2 page 9 à 14.

Découvert à la suite des inondations de 1910, le Puits de Groseille est sans conteste avec le Creux du Soucy et le Creux Percé, l'une des cavités de Côte d'Or les plus visitées par les spéléologues locaux et extérieurs. Depuis plusieurs années les abords de la cavité, et en particulier le cadre boisé de la Combe Pertuis et de la Combe de la Serre où jaillit la source de la Doua, résurgence partielle des eaux de la rivière souterraine, est devenu l'une des promenades favorites des Côtes d'Or et un haut lieu de plein air dominical et estival.

L'entrée de la cavité située à l'amont de la Combe de la Serre (appelée parfois Combe de l'Ecartelot) à environ 400 mètres de la source de la Doua se présentait avant Octobre 1965 comme un entonnoir de 4 mètres de diamètre localisé sur une fracture, se prolongeant par un couloir incliné encombré d'éboulis jusqu'à un premier à pic de 4 mètres, qui constitue l'accès au réseau supérieur. Depuis les inondations d'Octobre 1965, le couloir incliné a disparu et a été remplacé par un puits de 3 m donnant directement sur un étroit couloir débouchant sur l'à pic de quatre mètres. La galerie supérieure, large de 6m, basse de plafond (1,40m) avec ses curieuses stalagmites en "pis de vache", longue d'une cinquantaine de mètres permet d'atteindre une grande faille N - S, formant le puits de 15 mètres surplombant la rivière souterraine. Vers l'amont, après 35 mètres de navigation, on aboutit au seuil rocheux derrière lequel s'étale le lac terminal.

Plongées :

De nombreuses plongées ont été effectuées dans le lac terminal par différents groupes : Chronologiquement ce sont la Section Spéléologique de la Mairie d'Ivry, le S.C. Dijon et l'A.J.S. Courneuvienne.

a) Historique

En Mai (?) 1964 les plongeurs de la Section Spéléologique de la Mairie d'Ivry, lors d'une première plongée dans le lac terminal, découvrent au delà du siphon un vaste réseau en partie noyé dont une grande salle avec un départ de galerie.

Le S.C. Dijon effectue une première reconnaissance plongée le 19/7/1964. La faille noyée oblique vers le NE et, à moins 15 mètres, se resserre très rapidement. Les plongeurs repèrent néanmoins deux diaclases ascendantes et un départ

de galerie descendante (Spelunca Bulletin, 1966, VI, 2 page I09-II5)

En 1965, l'A.J.S. Courneuvienne au cours d'une plongée observe vers moins 9 mètres plusieurs diverticules impraticables (Spelunca Bulletin, 1968, VIII, n° 2 page 66). En 1968 ce groupe, poursuivant l'exploration de la cavité, "franchit le siphon et après un parcours difficile de 95 mètres, redécouvre la rivière souterraine qui a été explorée sur 40 mètres et qui se termine sur deux siphons". (Spelunca Bulletin, 1969, IX, n° 3 page 238-240)

b) Plongée du 7/9/1969 du S.C. Dijon (I)

Une seconde plongée a permis de reconnaître une partie du nouveau réseau amont et d'en faire un relevé topographique sommaire. Vers moins 12 mètres sous la surface du plan d'eau, le porche situé à la base de la paroi ouest se prolonge par une galerie longue de 8 mètres ; celle-ci, étroite au départ, s'élargit rapidement et débouche à la base d'une diaclase ou d'une faille à parois verticales.

c) Description de la diaclase :

La "diaclase", large de 10 mètres en face du boyau d'accès, se développe de part et d'autre de celui-ci sur une longueur estimée à 30 mètres. Un sillon très imprimé entaille profondément et longitudinalement le plancher de ce couloir. A ses deux extrémités, il se pince en fuseau avec des angles arrondis.

Remontant le long d'une des parois, les plongeurs font surface dans une longue salle (partie supérieure de la "diaclase") haute de plafond (10 à 12 mètres) qui se ferme à la manière d'une clef de voûte d'ogive. L'inventaire très rapide de la salle n'a pas permis de repérer le départ de galeries à écoulement libre ou fossiles. Reprenant l'exploration de la partie noyée, l'entrée d'une seconde galerie est découverte vers moins 12 mètres dans la paroi opposée, à peu près dans l'axe du premier boyau d'accès ; longue de 15 mètres, cette galerie très large (trois plongeurs peuvent évoluer aisément de front) donne à la base d'une vaste salle noyée.

d) Description sommaire de la grande salle :

Celle-ci, comme le couloir précédent doit se développer sur une faille ou une diaclase importante, de direction méridienne. La plongée est arrêtée au

(I) Le S.C. Dijon tient à préciser que cette plongée a été faite dans l'ignorance totale des travaux de l'A.J.S. Courneuve, relatés tout dernièrement dans Spelunca Bulletin 1969, IX, n° 3

niveau d'un gros bloc situé à quelques mètres, face à la galerie. Pendant que l'un des plongeurs demeure aux environs du bloc, son camarade explore rapidement la partie inférieure de la salle. Sa largeur dans l'axe de la galerie est estimée à vingt ou trente mètres. Cette courte investigation permet de constater que le fond s'élève graduellement d'Est en Ouest ; vers le Sud la salle s'effile et se prolonge vers l'amont suivant un large "corridor" qui n'a pas été visité.

Les provisions d'air presque épuisées par les mesures topographiques, l'exploration de la partie inférieure de la salle ainsi que de sa partie émergée, située au-dessus du plan d'eau (très visible par réfringence), ne peut être effectuée. Le retour se déroule très facilement, sans difficulté dans ce vaste réseau aux eaux claires.

1964 : Plongeurs : R. COGNET, R. RORATO (S.C. Dijon)

1969 : Plongeurs : M. CHAUVIN, R. RORATO (S.C. Dijon)

Participants : Dr. P. CASTIN, J.J. CHAUVIN, S. DERAÏN, G. GABAROCHE, Melle M.C. GUERIN, F. LECLERC et Mme RORATO.

#### Géologie :

##### a) Lithologie

L'ensemble de la cavité visitable en étiage recoupe les calcaires du Bathonien moyen.

- A la partie supérieure les calcaires faciès "Comblanchien" en gros bancs, de couleur claire formant l'ossature des plateaux bourguignons, compris entre 350 et 450 mètres.

- A la base "l'Oolithe blanche", ensemble de calcaires oolithiques, graveleux et organo-détritiques, très tendres et sujets à l'altération. C'est dans ce niveau que se développent en général les plus grandes salles des cavités de Côte d'Or.

La galerie supérieure du Puits de Groseille se situe approximativement entre ces deux ensembles : le "Comblanchien constituant le toit et l'Oolithe blanche le plancher de la galerie.

Depuis 1949, début de l'étude de la cavité par le S.C. Dijon, les sédiments prélevés dans la "galerie des Marmites" ont permis de remarquer après les grosses crues, l'abondance des rognons de "chailles" et des coquilles d'Ostrea acuminata. Vers l'amont, la cavité recoupe donc :

- Les calcaires à chailles de "Premeaux" (Bathonien inférieur et Bajocien supérieur).

- Les Marnes et les calcaires marneux à Liostrea acuminata du Bajocien supérieur, qui doivent représenter l'écran de base imperméable. Il est d'ailleurs vraisemblable que la base des grandes salles découvertes à l'amont entaille les calcaires à chailles. Aucun échantillon n'ayant été prélevé par nos camarades, il est difficile à priori de l'affirmer.

b) Structure :

Les plateaux calcaires de la région de Beaune peuvent se diviser en deux ensembles :

- Vers l'Ouest, le gradin de la "Montagne" pénéplané à une altitude de 600 mètres est formé de calcaires du Jurassique moyen.

- Plus à l'Est, le gradin de "l'Arrière Côte", où se situe la cavité, et qui est tectoniquement affaissé par rapport au compartiment précédent. Le Jurassique supérieur y affleure sur de larges étendues ; des buttes de marnes argoviennes et de calcaires rauraciens séquaniens rappellent dans le paysage l'ancienne pénéplaine de 600 mètres disparue. Au-dessous un aplanissement plus récent (400-450 mètres) s'achève vers l'Est par la Côte, au delà de laquelle s'étend la dépression bressane.

Ce compartiment de l'Arrière Côte est haché par un ensemble de failles NS et NE-SW abaissant les différents terrains d'Ouest en Est. Ces failles, verticales, sauf entre Nuits et Meuilley déterminent une série de lanières et de bandes basculées que séparent des compartiments plus calmes. Cette structuration de la région permettra de mieux comprendre les résultats de la première coloration.

Hydrologie :

La première coloration a été faite, voilà exactement vingt ans, le 4/12/1949. Elle a été réalisée sous la direction de Monsieur MERLAUX, Ingénieur du Génie Rural avec la collaboration de Messieurs CIRY et TINTANT du Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Dijon, de Messieurs BREUILLOT et de LORIOL du S.C. Dijon et de Messieurs PERRIAUX et ANGONIN du Groupe beaunois de la Société d'Archéologie. (voir Beaune-Informations n° 95 du 7/12/1949).

Le 4/12/1949 à 16 heures, 600 g. de colorant sont déversés dans le plan d'eau terminal de la cavité. Un système de surveillance est installé aux différentes sources et venues d'eau des communes d'Arcenant, Chevannes, Meuilley Echevronne, Marey les Fussey et Premeaux. Les résultats obtenus furent les suivants : (Extrait des Archives du S.C. Dijon)

- Journée du 4/12/1949

A 20 heures les eaux fluorescentes apparaissent à la source de la Doua (Distance : 400 m environ du point d'injection)

- Journée du 5 Décembre

A 8 h 30 des traces de fluorescéine sont perceptibles à la source de Chevannes (D : 2500m) et à la source de Meuilley (D : 4600m) ; ces traces seront visibles jusque au 6 décembre dans la matinée.

A 12 h 00 des eaux légèrement fluorescentes apparaissent à la source du ruisseau de Lieu Dieu à Marey les Fussey (D : 4000m) et à la source du Pré à Echevronne (D : 4400m)

- Journée du 6 Décembre

A 12 h des traces presque imperceptibles de fluorescéine sont signalées aux sources d'Arlot et Saint Mart à Premeaux, mais les eaux troubles ne permettent pas d'affirmer cette observation (D : 8500m).

Les résultats de cette première coloration permettent d'entrevoir la complexité du réseau aval en accord d'ailleurs avec la géologie structurale de l'Arrière Côte. D'autre part l'apparition d'eaux fluorescentes dans les sources de la Côte n'a rien d'incompatible avec la structure "en escalier de failles" de cette région ; toutefois d'autres colorations seront nécessaires pour vérifier cette éventualité. Il n'est pas non plus impossible que les eaux colorées du Puits Groseille soient ressorties entièrement à la Source de la Doua, puis qu'elles aient coulé quelque temps à l'air libre dans le lit du Raccordon et du Meuzin, avant de se perdre partiellement, pour ne ressortir qu'à Premeaux. A l'appui de cette hypothèse, signalons le fait suivant, qui nous a été raconté par des carriers de la scierie du Moulin de Charmois : ceux-ci, ayant remarqué qu'en basses eaux le Meuzin se perdait dans le fond de son chenal, avaient pensé utiliser cette perte pour évacuer leur boue calcaire sans avoir à la décanter ; or, quelque temps après avoir mis leur projet à exécution, ils reçurent la visite de Monsieur le Maire de Premeaux, qui leur demanda de chercher un autre dispositif d'évacuation pour leurs eaux usées ; la Fontaine d'Arlot était en effet troublée par un produit laiteux depuis plusieurs jours, et les lavandières qui utilisent son eau en étaient fort mécontentes.

8) + La Grande Dore (ruisseau souterrain)

Commune : Bouilland

Coordonnées : x = 784,30 ; y = 241,02 ; z = 470m Feuille de Beaune I/50000 (XXX-24)

Fichier : n° I58

Description :

Le ruisseau souterrain de la Grande Dore est à l'origine du Rhoin, ruisseau à truites qui parcourt la vallée de Bouilland, une des plus pittoresques de l'arrière-côte beaunoise. Il sourd à l'air libre au pied du talus de pierrailles qui relie les falaises du cirque au fond plat de la vallée, couvert de pâturages. En hautes eaux, il peut parfois dégorger en haut du talus, au pied même de la falaise, par un orifice étroit, et il cascade alors bruyamment entre les blocs avant de rejoindre son cours normal.

C'est par cette ouverture qu'à la bonne saison on pénètre sous terre. Une courte galerie, ornée de concrétions bizarres, descend en gradins jusqu'au ruisseau souterrain, dont les eaux calmes noient la base d'une galerie en "diacrise" étroite et rectiligne. Il est possible, par cette galerie, d'en remonter le cours à l'intérieur de la montagne. A plusieurs reprises, il faut se plonger dans l'eau car la voûte frôle parfois la surface. Deux passages nécessitent même une immersion complète, surtout lorsque les eaux sont un peu hautes, sans pour autant qu'il y ait besoin d'équipement de plongée.

Au bout de 200 ou 300m par contre, la voûte s'abaisse brutalement au niveau de l'eau, en une sorte de petite rotonde. Une des parois ne "mouille" cependant pas totalement, et il est possible de faire encore quelques mètres, avec la tête hors de l'eau, avant que la voûte ne s'immerge complètement.

Plongées :

C'est ici que s'étaient arrêtées toutes les explorations. Voir Spelunca Bulletin, 1968, VIII n° 2 page 58.

En 1965, au cours d'une visite dans la grotte, nous avons repéré, en apnée, le départ d'une galerie confortable, noyée sous un ou deux mètres d'eau seulement.

Nous sommes revenus y faire une reconnaissance rapide le 12 juillet 1967. Il n'était pas question de transporter au fond les bi-bouteilles du Club, à moins d'organiser une sortie spéciale, et nous avons choisi d'utiliser le "Biberon", léger et maniable, dont l'autonomie à faible profondeur n'excède pas un quart d'heure. En plongeant l'un après l'autre, nous avons exploré la galerie noyée, le puits qui lui fait suite, et fait surface de l'autre côté.

Notes d'exploration :

Un petit pont rocheux, habituellement hors de l'eau, sert de point de repère pour le départ de la voûte mouillante.

Elle débute par une galerie horizontale, creusée sur un joint, et longue d'environ 10 mètres. Le plancher et la voûte ont une courbure à peu près régulière, tandis que les parois sont hérissées de lames d'érosion horizontales, que séparent des niveaux plus tendres. La largeur est de 2 mètres au maximum. La hauteur n'excède guère le mètre au départ, mais dans la seconde partie de la galerie, la voûte s'élève suffisamment pour que de petites poches d'air se soient constituées. Cette galerie se termine en cul de sac. La continuation est en profondeur. Dans le plancher en effet s'ouvre un puits en V, profond de 5 m formé d'une branche descendante et d'une branche ascendante séparées par un éperon rocheux. La branche amont ascendante se relève immédiatement et débouche à l'air libre dans une galerie qui, à l'échelle du reste de la grotte est relativement large (3m en moyenne). Elle a été suivie sur une vingtaine de mètres au delà desquels elle se pince en une diaclase étroite qui semble tourner sur la gauche quelques mètres plus loin. La partie inférieure noyée de la diaclase est assez large pour permettre l'exploration mais l'autonomie du "Biberon" est insuffisante pour effectuer cette troisième plongée sans coéquipier.

Plongeurs : M. GUILLIEN, B. HUMBEL

Participants : idem

Géologie :

Le ruisseau souterrain circule à la base de la "corniche bajocienne" (Calcaires à Entroques du Bajocien inférieur). A sa sortie, il coule à peu près au toit des argiles du Lias (le contact est masqué par l'éboulis). Plus on va vers l'amont, plus le niveau moyen de l'eau s'élève, l'écran imperméable restant quant à lui à une altitude à peu près constante. La zone karstifiable noyée s'épaissit donc tout naturellement vers l'intérieur de la montagne, et des conduits entièrement immergés, voire des puits noyés de plus en plus profonds pourront s'y établir, qui rendront la progression de plus en plus problématique. Seule une modification de la structure géologique, notamment un réhaussement du substratum imperméable (progressif, ou par faille) peut permettre d'espérer pour l'amont un retour durable aux longues galeries à écoulement libre connues en aval.

9) Grotte du Bel Affreux (ou Grotte d'Antheuil)Commune : AntheuilCoordonnées : x = 782,75 ; y = 243,81 ; z = 480m (Feuille Gevrey-Chambertin, XXX-23)Fichier : n° 22Description : Voir sous le Plancher, 1959, n° 3-4, p. 50

Le village d'Antheuil est blotti au fond d'une "reculée" profonde, tributaire de la vallée de l'Ouche. Le ruisseau qui le traverse a sa source à la tête de cette reculée, et la grotte d'où il sort est devenue un site touristique fort fréquenté. La véritable grotte, celle qui offre quelque développement, s'ouvre quelques mètres au-dessus de l'exurgence, et a longtemps servi de champ d'expérience pour l'étude scientifique de la faune cavernicole. Elle est spacieuse et, grâce aux quelques aménagements qui y ont été faits, elle est devenue visitable par quiconque se munit d'une simple pile plate. Au fond, c'est à dire à 200 mètres de l'entrée, après avoir traversé plusieurs salles et plusieurs galeries successives, on retrouve le ruisseau souterrain. Il n'est guère possible de suivre l'eau dans son cheminement vers l'aval. Comme à la Grande Dore, c'est vers l'amont que nous avons essayé de progresser.

Très rapidement d'ailleurs, on est arrêté par une voûte mouillante. Elle avait fait je crois l'objet de tentatives il y a quelques années, mais n'avait pu être franchie.

Plongées :

Deux reconnaissances ont été effectuées : une le 7 Juillet 1968, et une autre le 27 Septembre de la même année. Là encore, le "Biberon" est nécessaire, et c'est lui que nous avons utilisé, non pas à cause du transport, qui ici ne pose pas de gros problèmes, mais du fait de l'étroitesse des conduits. La voûte a été passée, mais, là aussi, il ne sera possible de poursuivre l'exploration que lorsque nous disposerons d'un second "Biberon" ou de monobouteilles.

Notes d'exploration :

A l'extrémité amont du ruisseau, la voûte et le plancher s'abaissent simultanément. Le premier passage, long de moins d'un mètre, peut se passer facilement en apnée, et nous n'étions vraisemblablement pas les premiers à le franchir. En très basses eaux, il se désamorçe même, et on passe en collant le nez au plafond. Il lui succède une galerie en diaclase inclinée, partiellement noyée, qui se ter-

mine en sifflet moins de 10 mètres plus loin. C'est à partir de là que commence la plongée proprement dite. En se laissant glisser sous l'eau, jusqu'au fond de la diaclase, on atteint une galerie noyée, vers moins 4 mètres. Sa hauteur, d'un mètre environ, est suffisante pour que l'on puisse passer avec la bouteille sur le dos. Des lames d'érosion la découpent ; le sol est creusé de marmites, ou couvert de sable et de graviers.

Au bout d'une dizaine de mètres, on se trouve dans une zone confuse. La galerie s'est agrandie par l'adjonction sur sa gauche d'un second conduit : l'ensemble constitue une sorte de petite salle basse qui semble sans prolongement. Le sol, lapiazé, est percé de plusieurs orifices. L'un d'entre eux, moins étroit que les autres, est pénétrable. C'est un petit puits, profond de 1 ou 2 mètres. Il est recommandé de s'y engager les pieds les premiers, et en "décapelé". A sa base il faut s'accroupir afin de s'engager, la tête la première, dans un laminoir étroit. La poitrine et le dos touchent la roche, et il est cette fois impossible de progresser avec le "Biberon" sur le dos. Sa largeur semble atteindre 4 à 5 mètres, et la corde d'assurance est des plus précieuse au retour pour rejoindre le puits d'accès.

Progressivement, la voûte se redresse, et on accède à la base de deux hautes cheminées parallèles en fissures étroites. L'une d'entre elles, celle qui avait été explorée au cours de notre première visite, est complètement noyée, l'autre par contre atteint la surface. A son sommet existe une galerie à demi-noyée rectiligne, longue de 30 ou 35 mètres, qui doit se mettre en charge complètement tous les hivers. Le départ est un boyau, hors de l'eau, qui s'élargit très vite

L'épaisseur de l'eau augmente. Son extrémité amont se pince comme son extrémité aval. A l'aval on retrouve un puits noyé, analogue en quelque sorte à celui par lequel on débouche dans la galerie, mais plus étroit encore. Pour les mêmes raisons qu'à la Grande Dore, il n'a pas été possible de poursuivre l'exploration.

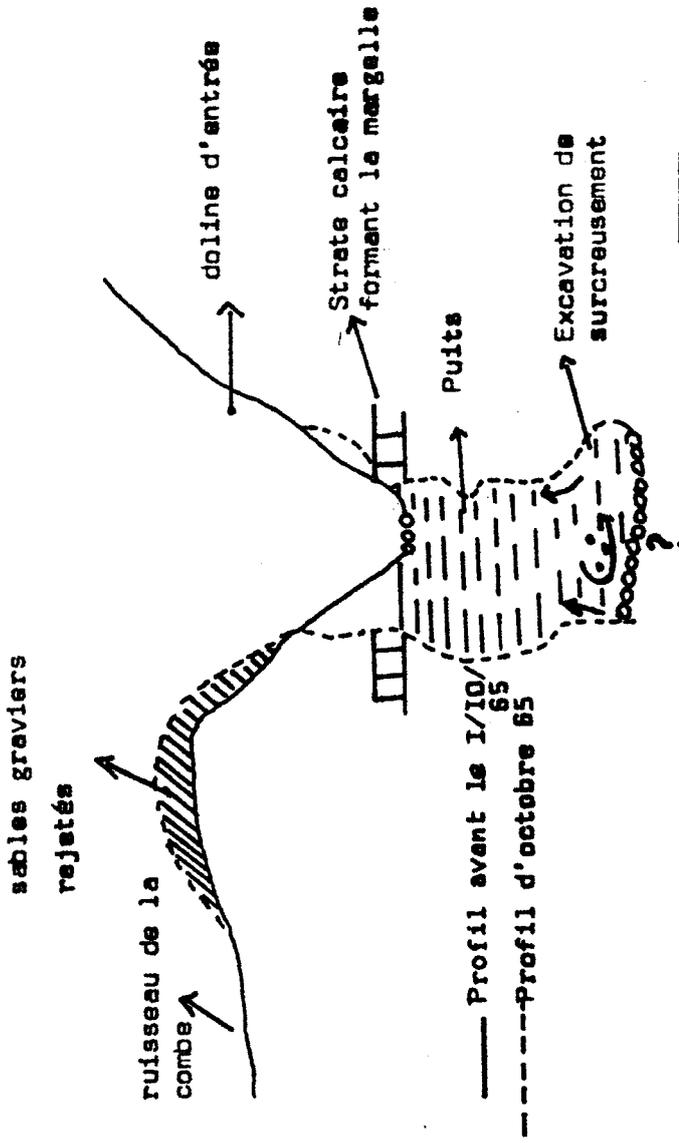
Plongeurs : M. GUILLIEN, M. CHAUVIN, B. HUMBEL

Participants : idem + R. COGNET et J. MICHEL

Géologie : La Grotte d'Antheuil, comme la Grande Dore, se développe dans les calcaires bajociens, à proximité du Lias. Mais son histoire et sa morphologie sont très différentes, et les découvertes qu'on peut espérer y faire en plongeant ne sont pas du même ordre. Le ruisseau souterrain d'Antheuil n'emprunte plus que très exceptionnellement les galeries et les salles par lesquelles on pénètre dans la grotte. Il s'est adapté à des conditions nouvelles, vraisemblablement provoquées

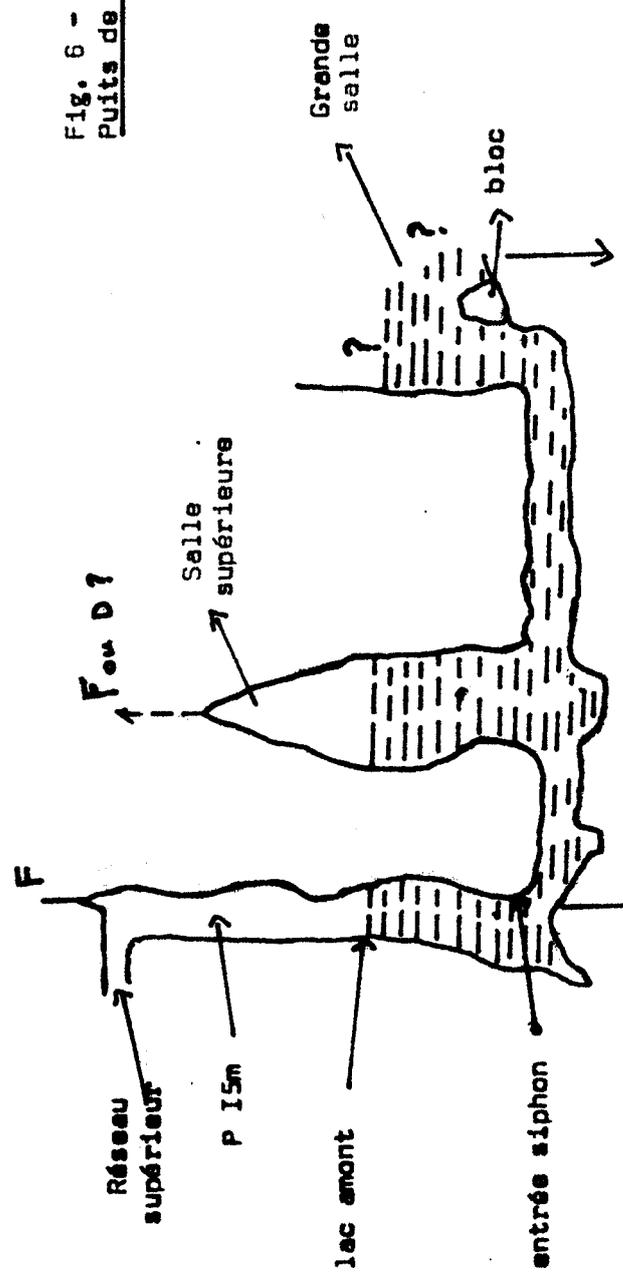
par l'abaissement du fond de la reculée jusqu'à son niveau actuel, et coule désormais en contrebas, au contact même du Lias. Lorsqu'on est à proximité de l'exurgence, et c'est encore le cas, le trajet du ruisseau ne doit pas être sensiblement différent de celui de la galerie fossile sous laquelle il coule, et d'autres regards doivent exister entre les deux, en amont du terminus des explorations. Il n'est pas question, vue l'étroitesse des conduits, d'espérer remonter le réseau noyé pendant bien longtemps, mais avec un peu de chance, son exploration pourrait permettre de remonter dans la partie fossile en amont du colmatage qui arrête actuellement la progression.

Fig. 5 - TERNANT  
Puits Tombain



|                                                             |
|-------------------------------------------------------------|
| Echelle 1/100                                               |
| Plongeur : R. RORATO                                        |
| Plan SC Dijon<br>R. BUFFARD - B. HUMBEL<br>R. RORATO - 1965 |

Fig. 6 - ARCEMANT  
Puits de Grosseille



|                                                 |
|-------------------------------------------------|
| Echelle 1/500                                   |
| Plongeurs : M. CHAUVIN<br>R. RORATO             |
| Plan S.C. Dijon<br>R. BUFFARD<br>R. RORATO 1969 |

Terminus  
SCD 7/9/1969

Terminus  
SCD 19/7/64

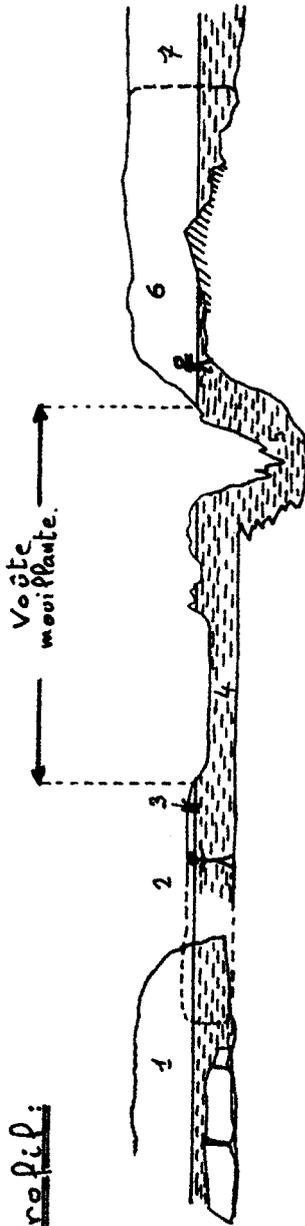
Fig. 7 - Bouilland

La Grande Dore

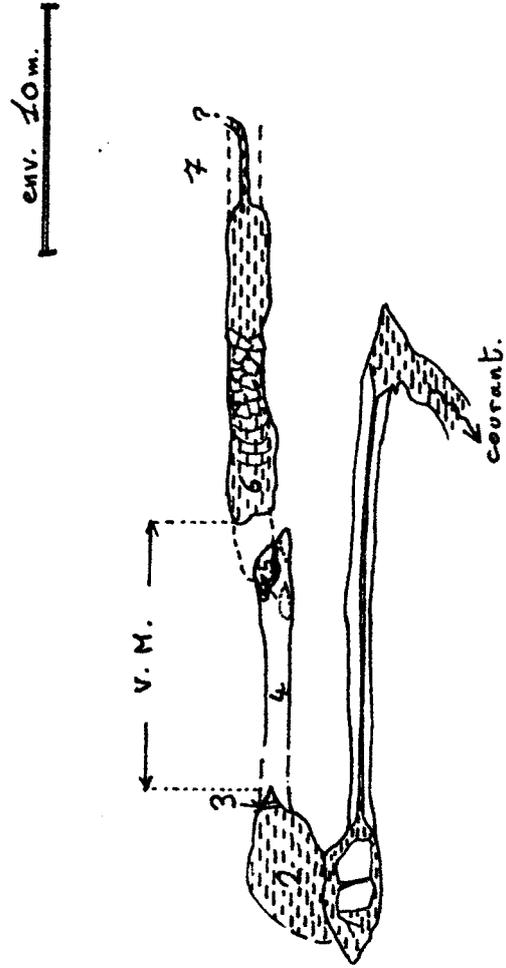
Plongeurs : M. GUILLIEN  
B. HUMBEL

Plan : S.E. DIJON  
B. HUMBEL 1969

Profil:



Plan:

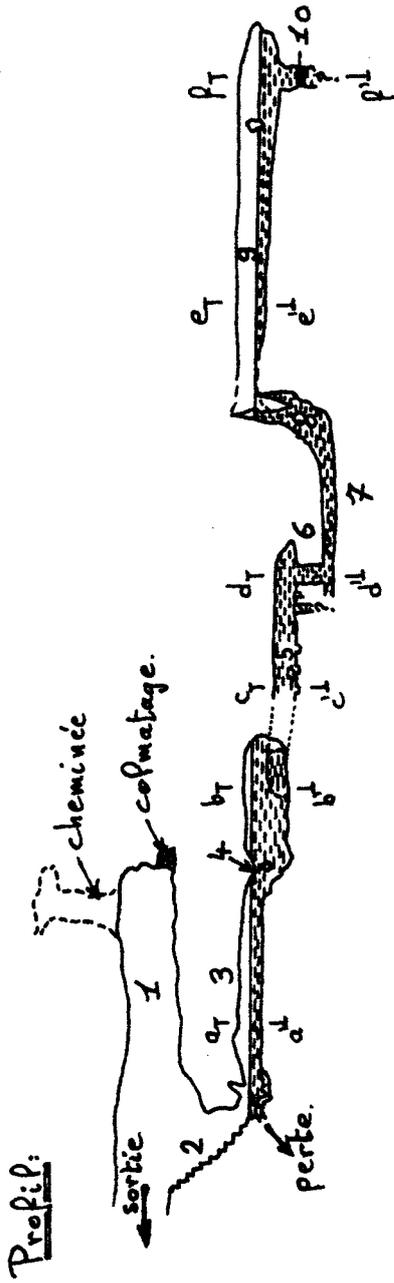


- 1 : Rotonde terminale
- 2 : Voûte basse
- 3 : Petit pont rocheux
- 4 : Galerie horizontale noyée
- 5 : Puits noyé
- 6 : Galerie à écoulement libre
- 7 : Diaclase étroite

Plongeurs : M. GUILLIEN  
 M. CHAUVIN  
 B. HUMBEL

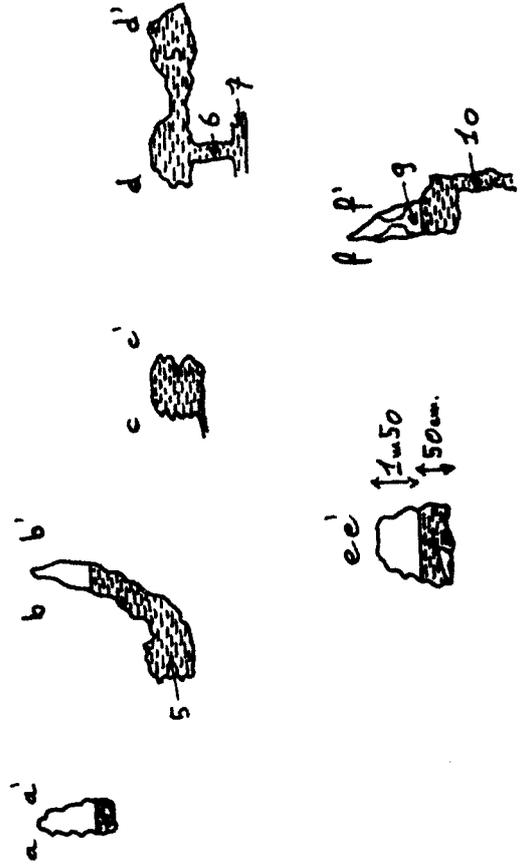
Plan : S.C. Dijon  
 B. HUMBEL 1968

Fig. 8 - ANTHEUIL  
 Grotte du Bel Affreux



env. 10 m.

Coupes:



- I : Galerie supérieure fossile
- 2 : Regard sur le réseau actif (escalier)
- 3 : Galerie connue de longue date
- 4 : Petite voûte mouillante
- 5 : Galerie noyée
- 6 : Puits noyé
- 7 : Laminair
- 8 : Cheminées
- 9 : Galerie à écoulement libre
- 10 : Puits inexploré

" SOUS LE PLANCHER "

Organe du Spéléo-Club de Dijon  
4, rue des Argentières DIJON

-----  
Gérant : H. TINTANT, Secrétaire Général  
du S.C.D.

IMPRIMEUR : Spéléo-Club de Dijon

Abonnement : 10 frs par an  
C.C.P. 633-95 Dijon